



Commune: **ALBUSSAC**

Site classé par
Décret ministériel du:
16 avril 1980

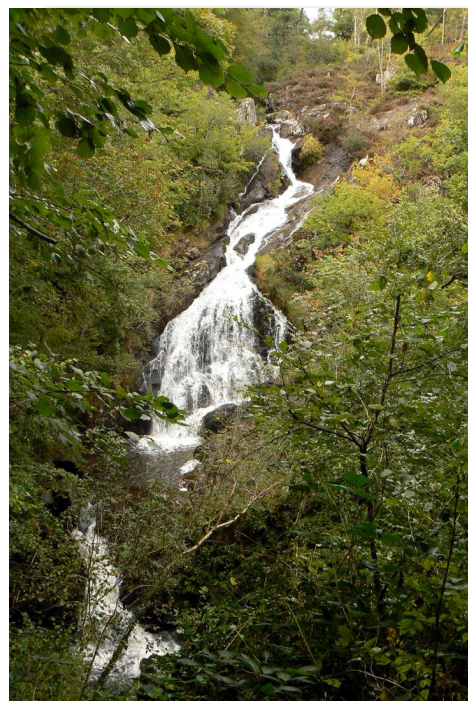
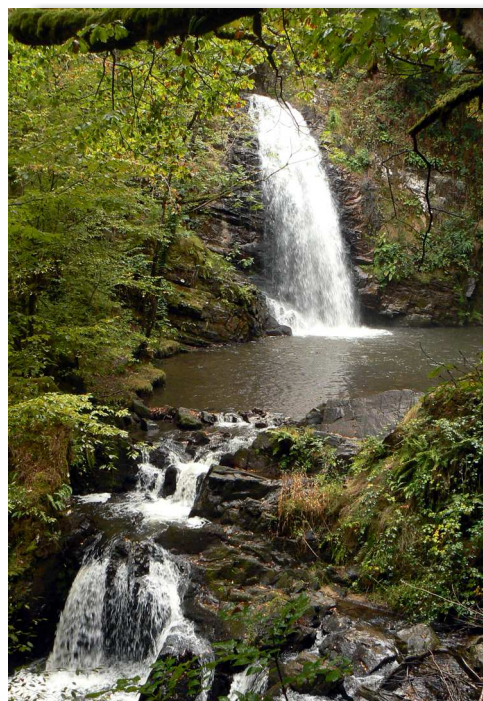
Superficie: 46 ha

Communes: **ALBUSSAC,
FORGES**

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
6 mai 1966

Superficie: 43 ha

Situation:
20 km au sud de Tulle,
13 km au nord-ouest
d'Argentat



COMPOSANTES DU SITE

Au sud de Tulle, le ruisseau de la Franche Valeine coule d'ouest en est au creux d'une vallée encaissée et boisée, prenant parfois des allures de gorges « sauvages ». Sur ce ruisseau, deux cascades, le Saut de la Prade et les cascades de Murel, autrefois aussi renommées que celles de Gimel, constituent les points forts d'un site pittoresque.

Dans la partie ouest du site, juste en aval du moulin de la Prade (propriété privée), le ruisseau se prélassait au bord d'une grande prairie et, soudainement, change de direction. Ses eaux basculent de 25m, plongent, glissent, se reposent un peu sur un bref palier, sautent à nouveau de 20m. Le Saut de la Prade surprend autant qu'il impressionne par son long chevelu d'écume blanche « à fleur de roche » et la sonorité puissante des eaux. Il est visible sur toute sa hauteur (70m au total) en contre-plongée depuis le chemin de promenade balisé. En toile de fond de la tête de cascade, des tapis de bruyères évoquent timidement l'époque des pâturages sur les terres communes. Sans l'affirmation de la protection du site (classement en 1980 se substituant à l'inscription de 1966), cette chute d'eau

spectaculaire aurait disparu au profit d'une micro-centrale hydro-électrique envisagée dans les années 70. Le bief (canal de dérivation) créé pour ce projet est toujours visible. Tapissé de mousse et ponctués d'arbres, il s'inscrit aujourd'hui sur la boucle de promenade balisée.

Les cascades de Murel, d'un accès facile au «bout» d'une petite route puis d'un court sentier de rive, se dévoilent en plusieurs temps: le « buffet d'eau », première chute en éventail de 4,5m de hauteur, puis en amont deux autres petites chutes (1,5m) et enfin, quelques mètres plus loin la « grande cascade », haute de 13m, portant aussi à juste titre le nom imagé de « Queue de cheval ». Ses eaux émergent d'un balcon cadré par deux parois rocheuses avant de plonger avec élan et force dans une grande vasque elle-même ceinte d'un cirque rocheux, dans une atmosphère à la fois paisible et sonore. Près des cascades, en rive gauche, un curieux empilement de rochers dénommé « porte du Diable » fait écho aux multiples petits chaos dispersés dans le lit de la rivière. En rive droite, sur une pente très marquée, un éboulis de rochers couvre un très large cône renversé entre les masses boisées.



ÉVOLUTION

Plus largement, le site s'étend à la vallée de la Franche Valeine, entre Albussac et la confluence avec le ruisseau des Rochettes. Le lit du cours d'eau, par endroits parsemé de chaos rocheux, prend alors des airs de torrent montagnard. Les pentes sont également ponctuées d'affleurements rocheux et parfois d'énormes blocs de pierre en surplomb d'une vingtaine de mètres au-dessus du lit du ruisseau.

Les versants abrupts laissent de temps en temps entrevoir des horizons lointains. Les boisements qui les habillent contiennent des traces du passé : le sentier en lacets au-dessus des cascades de Murel qui est l'ancien itinéraire entre Albussac et Saint-Chamand, des murettes en pierre soutenant d'anciennes terrasses cultivées ou délimitant des parcelles, des châtaigniers du XIV^{ème} siècle ayant fait la renommée d'Albussac, des cabanes en pierre dite « à la cheminée d'angle » ou « de la Lande »...

Les versants sont parcourus par un maillage dense de chemins, maillage constitué par les anciens parcours agropastoraux, les chemins forestiers et les sentiers de promenade.

L'ensemble procure une riche diversité de perceptions paysagères.

Une étude paysagère réalisée en 2002 a bien mis en évidence les évolutions du site sur les deux derniers siècles et plus particulièrement son passage d'un paysage agropastoral à un paysage boisé, parfois qualifié de « sauvage ».

Elle a également mis en lumière les traces des pratiques anciennes : murettes, chemins, cabanes, cultures de la vigne et des châtaignes, moulins.

Les évolutions récentes sont positives car l'étude paysagère a donné lieu à la concrétisation de plusieurs actions de mise en valeur du site : interventions légères sur le site d'accueil des cascades de Murel, sobriété et finesse de la signalétique et du mobilier d'information récemment mis en place, charme de la passerelle en bois construite « sur mesure ».

Les informations apportent d'intéressants éclairages : histoire des terrasses cultivées, formation géologique expliquant la présence de chutes d'eau, richesses naturelles, légendes locales.

Un sentier de randonnée en boucle (7 km) permet de découvrir une grande partie du site, ainsi que celui de la cascade de la Vierge.

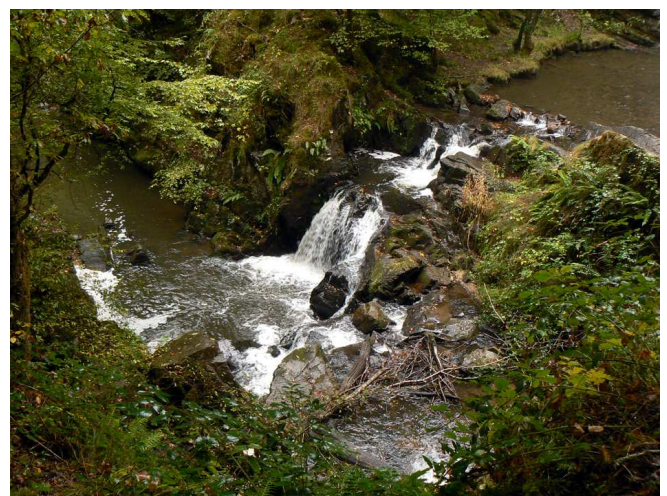
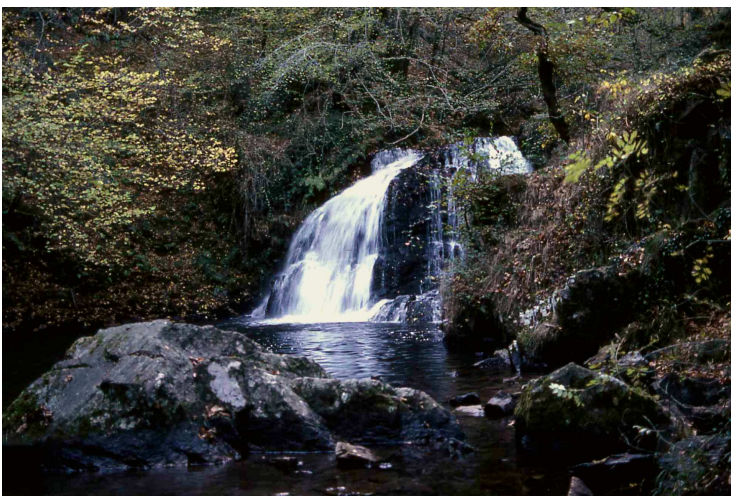
ORIENTATIONS DE GESTION

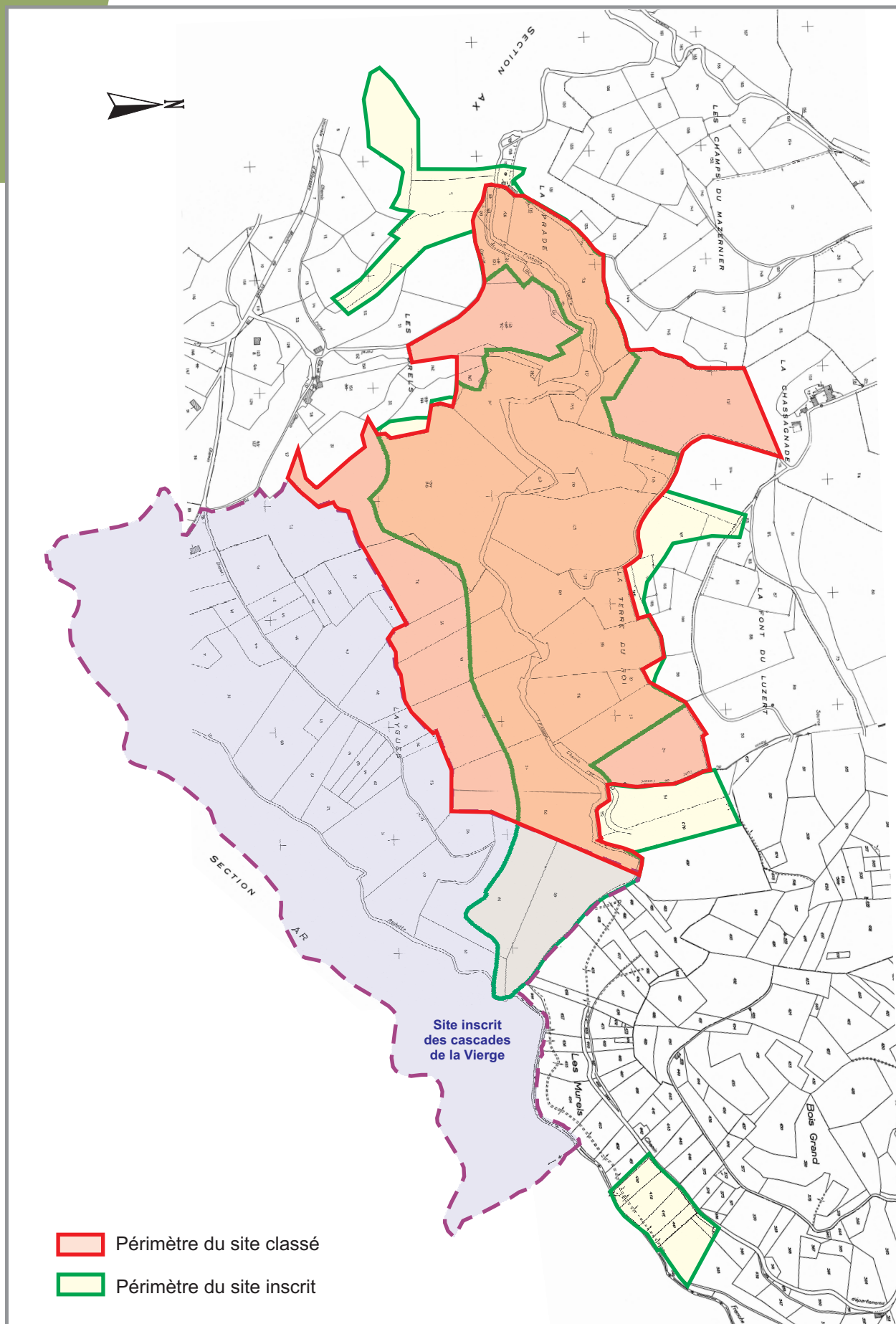
Des aménagements complémentaires seraient bienvenus pour poursuivre la valorisation du site classé : accès facilité au Saut de la Prade ou au point de vue qui permet de l'apercevoir, restauration des murettes en pierre sèche et des « soutènements » de sentier réalisés avec des troncs d'arbres « locaux » au-dessus des cascades de Murel notamment, mise en valeur d'une « terrasse témoin ».

Le périmètre ne comprend pas les hauteurs surplombant le Saut de la Prade, entre Albussac et le moulin de Laprade. L'étude paysagère a mis en évidence un manque de liaison entre le bourg et la vallée, notamment par le biais de ces espaces. Elle a également évoqué le faible entretien des futaies, pour certaines bientôt centenaires.

Une faille géologique à l'origine des cascades de Murel.

Une faille est une cassure nette de l'écorce terrestre suivie du glissement d'un des deux niveaux, appelés compartiments en géologie. C'est en « sautant » du compartiment surélevé au compartiment abaissé, que la rivière forme une cascade, l'eau glisse ou se décolle du plan de faille (miroir de faille) selon le sens d'inclinaison de celui-ci.





- Périmètre du site classé
- Périmètre du site inscrit

0 330m